

CAPACITE PROFESSIONNELLE ASSURANCE

IAS NIVEAU 3 « Assurances de dommages » / FOAD

Fiche programme – Version du 18/01/2024
(sous réserve de mise à jour en cours d'année)

CAPACITE PROFESSIONNELLE ASSURANCE – IAS NIVEAU 3 (FOAD)

THEME : ASSURANCES DE DOMMAGES

Objectifs

- Acquérir des compétences techniques et juridiques en assurances de dommages et obtenir une attestation de capacité professionnelle assurance de niveau 3, permettant de distribuer des produits d'assurances de dommages.

Public

- Toute personne concernée par l'intermédiation en assurance de niveau 3 (mandataire exerçant son activité à titre accessoire / salarié exerçant son activité au siège ou dans un bureau de production dont le responsable justifie d'une capacité professionnelle de niveau I) - Aucune connaissance préalable en assurance n'est requise - L'accès à la formation nécessite un entretien téléphonique préalable.

Prérequis

- Maîtrise de la langue française - Accès à internet depuis un terminal de connexion (ordinateur, tablette, smartphone).

Moyens pédagogiques

- Espace personnel sur une plateforme E-Learning sécurisée et accessible 24h/24 et 7j/7 (avec identifiant et mot de passe)
- Modules de cours / Quiz / Cas pratiques / Tutorat en ligne.

Tuteur pédagogique et référent handicap

- Jean-Luc PETRICOUL – Spécialiste de la capacité professionnelle assurance – 30 ans d'expérience dans l'assurance
- Joignable par téléphone, mail ou forum de discussion.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap (PSH)

- Formation accessible aux PSH. Aménagement de parcours possible en concertation avec le référent handicap.

Modalités d'évaluation

- Exercices de validation en continu (note de 50/100 minimum pour valider la capacité professionnelle de niveau 3)

Programme

Conforme à l'article R512-12 du code des assurances : formation d'une durée raisonnable, adaptée aux produits et contrats présentés ou proposés, sanctionnée par la délivrance d'une attestation de formation.

Bloc des savoirs généraux

(Equivalent à l'unité 1 de la capacité professionnelle de niveau 1)

1. La présentation du secteur de l'assurance
2. Les entreprises d'assurance
3. L'opération d'assurance
4. Les différentes catégories d'assurance
5. L'intermédiation en assurance
6. La relation avec le client
7. La lutte contre le blanchiment

Bloc des savoirs spécifiques

(Thèmes liés aux assurances de dommages)

1. L'assurance automobile
2. L'assurance habitation
3. L'assurance de responsabilité civile
4. La vie du contrat d'assurance de dommages

+ **Contrôle continu des acquis (la note minimale de 50/100 est requise)**

Durée

25 heures / 100 % à distance

Modalités et délais d'accès

Sessions permanentes
Accès sous 48h

Tarif

500 € par participant

CPF / OPCO / POLE EMPLOI

Financements possibles
(nous consulter)

Formalisation

Attestation permettant
l'inscription à l'Orias

Contact

Jean-Luc PETRICOUL

06 03 21 59 62

jl.petricoul@wanadoo.fr